

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



123^e séance – jeudi, le 2 octobre 2014

Salle des Comités, 2^e étage – 18h
Maison du citoyen – 25, rue Laurier



Procès-verbal

Membres

Mme Denise Laferrière, Présidente, conseillère district de Hull-Wright (8)
M. Mike Duggan, conseiller district de Lucerne (2)
M. Cédric Tessier, conseiller district de Limbour (9)
Mme Geneviève Michon, ABV des 7
Mme Fériel Rahmani, Commission jeunesse
M. Félix Laliberté, Commission jeunesse (observateur)
M. François Charron-Doucet, citoyen
M. Yan Thibeault, citoyen
M. Riccardo Rossi-Ricci, CREDDO
M. Vincent Loisel, citoyen
M. Luc Douaire, citoyen

Secrétaire

Mme Annie-France Major, Superviseure de la patrouille environnementale, Service de l'environnement

Ressources internes

Mme Annie-France Major, Superviseure de la patrouille environnementale, Service de l'environnement
M. Yvann Blayo, Coordonnateur de projets en environnement, Service de l'environnement
Mme Iblis Le Guen, Coordonnatrice de la Politique environnementale, Service de l'environnement
M. André Turgeon, Directeur du Service de l'environnement

Membres absents

M. Jean-Marie Bergeron, citoyen
Mme Lise Poulin, citoyenne
Mme Marie-Josée Casaubon, Responsable de la section Planification et environnement, Service de l'urbanisme

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du Conseil municipal et au greffier

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE

1. Mot de bienvenue

Mme Laferrière souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Mme Laferrière constate les présences. La réunion débute à 18h04.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, proposé par M. Thibeault et appuyé par Mme Michon, est adopté avec ajouts au point varia :

Ordre du jour

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Constatation des présences et ouverture de la réunion
- 3) Approbation de l'ordre du jour
- 4) Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2014
- 5) Signature du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2014
- 6) Suivi du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2014
- 7) Sujets à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale
 - a. *Bilan des activités de la patrouille environnementale*
 - b. *Plan de gestion des déplacements des employés de la Ville de Gatineau*
- 8) Varia
 - a. *Visites de Tricentris*
 - b. *Ateliers de travail PGMR*
- 9) Levée de l'assemblée

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2014

L'adoption du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2014 est proposée par M. Charron-Doucet et appuyée par M. Loiselle.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2014

Le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2014 est signé par Mme Laferrière.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2014

Aucun suivi nécessaire.

7. Sujets à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale

a. *Bilan des activités de la patrouille environnementale*

Madame Major présente le sommaire des activités de la patrouille environnementale pour la saison estivale 2014. L'objectif principal de la patrouille est de sensibiliser et éduquer pour stimuler le changement et l'engagement vers des habitudes de vie plus respectueuses de l'environnement. L'équipe de la patrouille, composée de six agents de sensibilisation et d'une superviseure, a suivi une formation qui comprenait des formations théoriques et sur le terrain, des visites des installations et une formation d'une journée de service à la clientèle pour mener à bien sa mission.

L'activité principale qui occupait les agents est le porte-à-porte. Trois projets spéciaux ont été assignés aux agents de sensibilisation pour la période estivale 2014.

- Le premier projet spécial portait sur les eaux de ruissellement et visait à encourager les citoyens à procéder à la modification de leurs gouttières afin de réduire la surcharge du réseau d'égout. Grâce à la sensibilisation, 90 maisons ont procédé à la modification des gouttières au début du mois d'août. Une troisième visite au printemps 2015 permettra de savoir si l'objectif de 200 maisons a été atteint.
- Le deuxième projet portait sur l'agrile du frêne. Les agents ont procédé au pré-enregistrement des demandes de certificat d'abattage, c'est-à-dire qu'ils ont recueilli les informations et photos nécessaires à l'émission d'un permis d'abattage en plus de

sensibiliser les propriétaires. Au total, ce sont 1984 citoyens possédant un frêne sur leur propriété qui ont été sensibilisés.

- Le troisième projet spécial a permis de tester deux techniques de sensibilisation auprès de 581 citoyens qui ne participent pas à la collecte des matières compostables. Les résultats de ce projet démontrent que la discussion avec un citoyen est plus efficace que les dépliants, mais surtout que le fait d'éveiller le sentiment de saine concurrence entre les voisins et les quartiers a un impact positif sur le comportement attendu.

En somme, par le porte-à-porte, les agents de la patrouille ont sensibilisé 4035 citoyens sur les différents thèmes abordés.

La deuxième activité de sensibilisation principale pour la patrouille environnementale est la tenue de kiosques. Des kiosques ont été organisés lors de fêtes et festivals, d'activités communautaires, dans des édifices corporatifs, lors de la Semaine de Gatineau et au Marché du Vieux-Hull. Environ 3350 citoyens ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux lors de kiosques.

Au cours de l'été, les agents ont aussi fait une enquête sur les déplacements des employés de la Ville de Gatineau, l'observation des bernaches et le suivi des mesures, la cartographie de l'herbe à poux et le suivi de l'épandage et le repérage de plantes nuisibles.

Au total, 7385 citoyens ont été rencontrés par les agents de sensibilisation. Cette légère baisse par rapport à 2013 peut être expliquée par le fait que l'emphase a davantage été mise sur l'identification de la problématique et le contenu du message.

Période de questions des membres

Monsieur Charron-Doucet demande si les résultats quant aux techniques de sensibilisation pour le projet du compostage sont par rapport au groupe témoin. Madame Major répond que qu'effectivement, la variation du groupe témoin a été soustraite aux résultats.

Monsieur Rossi-Ricci demande si le temps alloué au discours pour les deux techniques de sensibilisation mises à l'essai était le même. Madame Major répond que le temps alloué était similaire pour les deux techniques.

Madame Michon demande si des observations de la berce du Caucase ont été notées et si un suivi des observations sera effectué. Madame Major affirme que oui, un suivi des observations sera fait et différentes techniques d'enrayement seront testées dès cet automne.

Période de questions des citoyens

Plusieurs membres de l'audience commentent les activités de la patrouille et félicitent le travail effectué.

b. Plan de gestion des déplacements des employés de la Ville de Gatineau (PGD)

Madame Le Guen met de l'avant les conditions de validation du Plan de gestion des déplacements des employés par le comité de direction afin de permettre sa mise en œuvre.

Monsieur Blayo présente le Plan de gestion des déplacements des employés de la Ville de Gatineau. La présentation met l'emphase sur les circonstances et le cadre de développement de ce plan, puis sur les mesures qu'il propose. Voici les principaux éléments qui en sont ressortis :

Le PGD s'insère dans une orientation de la Ville de Gatineau favorable au développement des modes de transport durable en complément et en phase avec plusieurs démarches telles que la Politique environnementale, le Plan de déplacements durables (PDD), etc.

Dans cette première phase, de 2014 à 2018, le PGD vise 7 pôles d'emploi municipaux regroupant près de 1 500 employés.

À terme, le PGD se donne comme objectif un taux de 5% de transfert modal (de l'auto-solo vers les modes de transport alternatifs) sur le total des employés visés.

Les ressources annuelles allouées au PGD sont de 30 000\$ et 500h de ressource humaine en charge de la coordination.

Le PGD comprend 12 mesures réparties selon 3 axes d'intervention :

- Informer et sensibiliser les employés.
- Agir sur les déplacements domicile-travail.
- Agir sur les déplacements professionnels.

Période de questions des membres

Monsieur Rossi-Ricci demande si le fait d'instaurer des horaires décalés faciliterait le flux de déplacements des employés. Madame Le Guen répond que les horaires des employés sont conventionnés et qu'il est difficile de les changer. Monsieur Rossi-Ricci demande si les infrastructures considérées incluent infrastructures satellitaires. Monsieur Blayo répond que les infrastructures dans les édifices et autour ont été considérées, mais que les infrastructures relevant de la collectivité sont plutôt prises en compte dans le PDD. Monsieur Rossi-Ricci demande si les élus sont considérés dans le PGD. Madame Le Guen affirme que oui, les élus sont comptés parmi les employés de la Ville de Gatineau.

Monsieur Thibeault suggère de s'informer auprès du Centre d'expertise en organisation télévisuelle.

Monsieur Charron-Doucet demande pourquoi le PGD semble bloquer dans la structure décisionnelle de la Ville. Monsieur Turgeon répond que le PGD n'est pas bloqué, mais plutôt qu'il n'est pas prioritaire présentement. Il souligne aussi que le budget pour le Plan de réduction des gaz à effet de serre est voté chaque année, tout comme la Politique environnementale d'ailleurs.

Monsieur Loïselle suggère de mettre en place une politique de stationnement comme il se fait au gouvernement fédéral.

Monsieur Rossi-Ricci suggère de considérer autant les points de départ que les points d'arrivée dans le PGD.

Période de questions des citoyens

Différentes suggestions sont émises par les citoyens : tarification du stationnement et rabais pour le transport en commun, télétravail et présence de CPE à proximité du milieu de travail.

Recommandations de la CCEDD 2014-10-02/01

Considérant qu'un diagnostic et un plan de gestion des déplacements des employés de la Ville de Gatineau ont été développés par le Service de l'environnement;

Considérant que la Ville de Gatineau participe à la mise en œuvre de la stratégie de gestion des déplacements pour Gatineau et sa région avec le centre de gestion des déplacements MOBI-O;

Considérant que le Plan de déplacements durables de la Ville de Gatineau intègre la mise en œuvre du PGD;

Considérant que le Plan d'action de la Politique environnementale de la Ville de Gatineau intègre la mise en œuvre du PGD;

Considérant que la Ville de Gatineau doit faire preuve de leadership en matière de mobilité durable.

Il est proposé par Monsieur Thibeault et appuyé par Monsieur Rossi-Ricci que la Ville de Gatineau adopte le Plan de gestion des déplacements des employés 2014-2018 et valide sa mise en œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Varia*a. Visite de Tricentris*

Monsieur Rossi-Ricci invite les membres à la visite de Tricentris organisée par Réseau-Environnement le samedi 18 octobre, à 13h.

b. Ateliers de travail PGMR

Madame Le Guen invite les membres aux rencontres de concertation suivantes pour le PGMR :

- 8 octobre, 9h à midi : Propriétaires et gestionnaires d'immeubles;
- 15 octobre, 9h à midi : Construction, rénovation et démolition;
- 15 octobre, de 13h30 à 16h30 : organismes environnementaux et communautaires;
- 20 octobre, de 9h à midi : Industries, commerces et institutions.

9. Levée de l'assemblée

Monsieur Rossi-Ricci propose la levée de l'assemblée et est appuyé par Mme Laferrière.